

N°...../MPTEN/SG/CAB/PRMP/2024

Conakry, le

La Ministre

**Appel d'Offres Ouvert
N° :04/MPTEN/SG/CAB/PRMP/2024**

Source de financement : Budget National de Développement (BND)

**Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)
Avis d'Appel d'Offres National (AA0N)**

Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique

Agence Nationale de Digitalisation de l'Etat (ANDE)

AAO N°04/MPTEN/SG/CAB/PRMP/2024

1. **Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique** sis aux quatrième (4^{ème}) et cinquième (5^{ème}) étages de l'immeuble ARPT à Koloma, Commune de Ratoma, Conakry, République de Guinée, a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds, afin de financer les prestations de services fournies à sa demande, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **Fourniture d'une Connexion Internet Très Haut Débit par fibre optique au profit de l'Administration Centrale, des Administrations Déconcentrées et des Administrations Décentralisées en Trois (03) Lots (Période 2024 - 2027)**, à travers l'Agence Nationale de Digitalisation de l'Etat (ANDE) placée sous la tutelle dudit Ministère.

Ces lots sont les suivants :

Lot 1 - Communes Urbaines de Kaloum et Kassa

- Capacité Internet à fournir : **10 Gbps**

Lot 2 - Banlieue de Conakry et Quelques zones de l'intérieur

- Capacité Internet à fournir : **15 Gbps**

Lot 3 - Autres Préfectures

- Capacité Internet à fournir : **05 Gbps**
2. Les prestations seront fournies à l'**Agence Nationale de Digitalisation de l'Etat (ANDE)**, dans un délai maximum de **trente (30) jours**.
 3. Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numériques (MPTEN) sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le présent Appel d'Offres Ouvert.
 4. La participation à cet appel d'offres ouvert, tel que défini à l'article 23 et suivants du Code des Marchés Publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévu à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
 5. Les candidats intéressés peuvent :
 - obtenir des informations auprès de **Madame CONTE Aissata Abdoulaye DIAKITE, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN). Adresse : cinquième (5^{ème}) Etage de l'Immeuble ARPT, Quartier Koloma, Commune de Ratoma, Conakry, République de Guinée, Email : prmp@mpten.gov.gn, Tel : (+224) 622-53-17-12 ; et**
 - prendre connaissance des documents d'appel d'offres, et obtenir le(s) dossier(s) d'appel(s) d'offres, auprès de la PRMP précitée du MPTEN, à l'adresse susmentionnée, du **Lundi** au **Vendredi**, de **8h 30mn** à **16h 30mn**.
 6. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis.
 7. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :
 - **Le soumissionnaire doit disposer d'une licence FAI (Fournisseur d'Accès Internet) pour la fourniture de la connexion Internet au plan national ;**
 - **Les fournisseurs doivent obligatoirement utiliser un réseau de fibre optique, pour la fourniture et le transport du trafic Internet (depuis le site de la GUILAB) jusqu'aux différents sites de raccordement ;**
 - **Une architecture de l'infrastructure du fournisseur ou du tiers devra être fournie dans la proposition technique ;**

-
- **Le soumissionnaire doit justifier les qualifications, compétences et certifications des techniciens et ingénieurs affectés à l'étude, à la réalisation du projet et au support technique ; mais également leurs compétences sur les équipements proposés ;**
 - **Le soumissionnaire doit disposer d'un NOC (Network Operations Center) pour la prise en charge et la gestion des incidents et problèmes ;**
 - **Le soumissionnaire doit, à titre d'atout, disposer de la capacité à fournir une alternative (backup) en cas de coupure de la liaison principale ;**
 - **Le soumissionnaire doit inclure dans sa proposition tous les travaux et prestations qui le concernent et qui sont nécessaires pour assurer le parfait achèvement et le bon fonctionnement de l'ensemble du réseau.**
8. Les conditions applicables sur l'allotissement sont les suivantes :
- **Chaque lot fait l'objet d'une offre séparée. Toutefois, le soumissionnaire peut établir une offre éventuellement pour chacun des trois (03) lots du présent appel d'offres ;**
 - **Le nombre maximum de lots dont un soumissionnaire peut être attributaire est limité à un (01).**
9. Les candidats intéressés peuvent, tel qu'indiqué plus haut, obtenir le(s) Dossier(s) complet(s) de l'Appel d'Offres, contre le paiement non remboursable d'un montant de **Dix (10) Millions Francs Guinéens**.
- Ce paiement devra effectué selon les modalités ci-après :
- ✓ **Vingt pour cent (20 %)** du montant à payer à l'Autorité contractante, auprès de la PRMP du MPTEN ;
 - ✓ **Trente pour cent (30 %)** du montant, au nom et pour le compte de l'ARMP, et à payer à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), sur le Numéro de Compte : 2011000307 ; et
 - ✓ **Cinquante pour cent (50 %)** du montant, au nom et pour le compte du Trésor Public, et à payer à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), sur le compte N° 4111071.
10. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse de la PRMP mentionnée plus haut, au plus tard **le 16 Octobre 2024 à 11h 00 mn**.

Les offres qui ne parviendront pas à la date et l'heure indiquées ci-dessus, seront purement et simplement rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés, sans être ouvertes, et à leurs frais exclusifs.

Les offres seront ouvertes le cas échéant le même jour, à **11h 30 mn**, en présence des observateurs suscités, dans la **Salle de Réunion du Ministère des Postes, des**

Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) sis au 4 ème étage de l'Immeuble ARPT, à Conakry, Commune de Ratoma-Koloma.

11. Les offres doivent inclure :

- ✓ **La redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché**, à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 Juillet 2020, portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020, portant Modalités de Paiement de la Redevance de Régulation et de la Quote-part des Produits de Vente (ou Prix de Cession) des Dossiers d'Appel d'Offres, joints en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres ;
- ✓ **les frais d'immatriculation du contrat, fixés à 0,3% du montant hors taxes dudit contrat**, conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023, portant Attributions et Organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

12. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant minimum d'**Un milliard de Francs Guinéens (1.000.000.000 GNF)**, et dont la validité sera de **Cent cinquante (150) jours**.

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.

14. La législation régissant le présent appel d'offres est le Code des Marchés Publics en vigueur en République de Guinée.

Rose Pola PRICEMOU

